

No de résolution



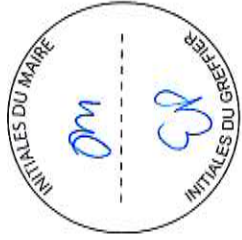
SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE ET WEBDIFFUSÉE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE DE CARIGNAN, LE **5 MAI 2021**, À 20 H.

**Sont présents :**

M. Patrick Marquès, maire  
Mme Anne Poussard, conseillère  
Mme Édith Labrosse, conseillère  
Mme Stéphanie Lefebvre, conseillère  
Mme Diane Morneau, conseillère  
M. Frédéric Martineau, conseiller  
M. Daniel St-Jean, conseiller  
M. Danik Salvail, Directeur général adjoint et trésorier  
M. François Rioux, directeur des services extérieurs  
Me Ève Poulin, greffière

**ORDRE DU JOUR**

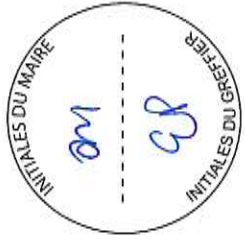
- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE
- 2 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
- 4.1 Séance ordinaire du 7 avril 2021
- 5 DIRECTION GÉNÉRALE
- 5.1 Autorisation de signature - Avenant 1 - Protocole d'entente relatif à la passation et la gestion des contrats pour l'exécution des travaux de construction d'une nouvelle école et des infrastructures municipales - CSSP
- 5.2 Octroi de contrat – Stratégie de marque citoyenne – Solis - 21 845,25 \$
- 5.3 Octroi de contrat – Stratégie alliance de marque – Parallèle - 33 342,75 \$
- 5.4 Formation obligatoire « Cybercomportements à risque : La sécurité de vos informations dépend d'abord de vos comportements en ligne »
- 5.5 Demande d'appui à la demande d'aide financière de la MRCVR – Écocentre régional - Mont-Saint-Hilaire
- 5.6 Renouvellement - Adhésion COVABAR - Année 2021-2022 - 150 \$
- 6 FINANCES
- 6.1 Rapport du maire sur la situation financière
- 6.2 Déboursés du mois - Avril 2021
- 6.3 Dépôt - Liste des commandes - Avril 2021
- 6.4 Dépôt - Rapport financier 2020 consolidé



No de résolution

- 6.5** Autorisation - Affectation de surplus affecté dette à l'ensemble - 400 000 \$
- 6.6** Autorisation - Affectation de surplus affecté eau et égouts - 413 292 \$
- 6.7** Renonciation – Financement non utilisé au fonds de roulement et autres fonds
- 6.8** Adoption - Politique de disposition des biens de la Ville de Carignan
- 6.9** Autorisation - Signataire chèques et effets bancaires en l'absence du trésorier - Directeur services extérieurs
- 7** TRAVAUX PUBLICS
- 7.1** Autorisation - Disposition de mobilier de bureau
- 7.2** Adoption - Plan directeur de mobilité
- 7.3** Octroi du contrat – Fourniture et installation du module de jeux Iceberg dans le parc Étienne-Provost – Jambette – 32 889,54 \$
- 7.4** Octroi de contrat - Travaux d'arboriculture 2021-2022-2023 - Allaire et fils Émondage d'arbres Inc. - 59 787 \$
- 7.5** Octroi du contrat – Services professionnels d'ingénierie – Projet de réfection de conduites sur plusieurs rues – Shellex Groupe Conseil – 43 599,67 \$
- 7.6** Autorisation de signature et adhésion — Programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) - Du Portage et des Pétunias
- 7.7** Autorisation de paiement – Certificat de paiement # 8 et acceptation définitive – Travaux de réparation de 9 oxyjets – ALLEN Entrepreneur général - 8 400,20 \$
- 7.8** Autorisation de paiement – Acceptation préliminaire avec réserve – Travaux d'aménagement du parc Étienne-Provost – Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.) – 32 207,84 \$
- 7.9** Autorisation – Servitude temporaire de travaux – Construction d'un chemin d'accès temporaire pour la Maison des aînés
- 7.10** Autorisation de signature - Protocole d'entente – Quartier Riviera phase II - Îlot central
- 7.11** Non-renouvellement du contrat de déneigement du réseau routier - Groupe d'entretien Letram inc.
- 7.12** Embauche - Journalier saisonnier - Travaux publics
- 7.13** Embauche - Stagiaire en génie civil temporaire - Service génie et infrastructures
- 7.14** Permanence – Technicien aux services génies et infrastructures
- 8** URBANISME ET ENVIRONNEMENT





No de résolution

- 8.1** Demande d'autorisation – Bars laitiers mobiles dans les rues de Carignan - Boule et Crème Dodo et Crème Pop's
- 8.2** Désignation - Nouvelle rue du projet domiciliaire Le Riviera Phase II - Îlot central
- 9** SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 10** LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
- 10.1** Autorisation de signature - Entente avec la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ)
- 10.2** Adoption - Politique familiale et aînés et son plan d'action
- 10.3** Demande d'autorisation – Hommes orchestres - Juin 2021
- 10.4** Embauche – Coordonnatrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire
- 10.5** Embauche – Employés camps de jour – Saison estivale 2021
- 10.6** Autorisation - Installation d'un point de vente à Carignan - Récolte – Marché agroalimentaire
- 11** RÉGLEMENTATION
- 11.1** Dépôt - Certificat de tenue de registre - Règlement 528 (2021) autorisant l'acquisition de plusieurs lots afin d'y ériger une maison des aînés et décrétant une dépense de 1 336 200 \$ abrogeant et remplaçant le règlement 528 (2020)
- 11.2** Avis de motion - Projet de règlement 84 (2021) amendant le règlement no 84 (2020), afin d'augmenter à 3 327 310 \$ le montant du fonds de roulement et appropriant à cette fin une somme de 849 210 \$ provenant du surplus non affecté
- 11.3** Avis de motion – Projet de règlement no 456-4-U modifiant le règlement de construction no 456-U
- 11.4** Avis de motion – 1<sup>er</sup> projet de règlement no 483-17-U modifiant le règlement de zonage no 483-U (Usage commercial complémentaire à l'habitation)
- 11.5** Avis de motion – Projet de règlement no 485-4-U modifiant le règlement sur les permis et certificats no 485-U
- 11.6** Avis de motion – Projet de règlement no 487 (2021)-1 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 487 (2020) (requalification du secteur Centre)
- 11.7** Avis de motion - Projet de règlement no 508 (2021)-2 modifiant le règlement 508 (2021)-1 concernant le stationnement dans les rues de la ville



No de résolution

- 11.8 Avis de motion - Projet de règlement no 512 (2021) remplaçant le règlement no 512 (2020)-1 décrétant les limites de vitesse permises dans les rues de la ville
- 11.9 Avis de motion - Projet de règlement no 516 (2021) modifiant le règlement no 516-A régissant les conditions permettant le jeu libre dans la rue
- 11.10 Adoption - Règlement no 245 (2021) modifiant le règlement no 245 (2020) concernant les branchements et raccordements aux services publics
- 11.11 Adoption - Règlement no 390 (2021) modifiant le règlement no 390 (2020) établissant les normes d'arrosage et d'utilisation de l'eau potable à l'extérieur
- 11.12 Adoption - Règlement no 483-16-U modifiant le règlement de zonage no 483-U (diverses modifications)
- 11.13 Adoption - Règlement no 518 (2021) remplaçant le règlement no 518 (2019) concernant la démolition de bâtiments
- 11.14 Adoption - Règlement d'emprunt no 537 (2021) autorisant l'acquisition de plusieurs lots pour l'implantation d'une rue et autres infrastructures municipales et décrétant une dépense et un emprunt à long terme de 1 347 400 \$
- 11.15 Adoption - Règlement d'emprunt no 538 (2021) autorisant le financement de l'entente relative aux coûts pour l'exécution des travaux d'infrastructures municipales décrétant une dépense de 8 229 720 \$
- 12 INFORMATIONS
- 13 DIVERS
- 13.1 Assises annuelles 2021 - Union des municipalités du Québec - 12 au 14 mai 2021
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

## 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

Monsieur Patrick Marquès, maire, déclare la séance ouverte, il est 20 h.

## 2 PÉRIODE DE QUESTIONS

## 3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21-05-184

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour en tenant compte de l'ajout du point 13.1 et du retrait du point 8.3 lors de la lecture de l'ordre du jour.





No de résolution

21-05-185

#### 4 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

##### 4.1 Séance ordinaire du 7 avril 2021

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2021.

#### 5 DIRECTION GÉNÉRALE

21-05-186

##### 5.1 Autorisation de signature - Avenant 1 - Protocole d'entente relatif à la passation et la gestion des contrats pour l'exécution des travaux de construction d'une nouvelle école et des infrastructures municipales - CSSP

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire ou en son absence, la mairesse suppléante et la greffière ou en son absence, le greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville, l'avenant 1 du protocole d'entente relatif à la passation et la gestion des contrats pour l'exécution des travaux de construction d'une nouvelle école et des infrastructures municipales avec le Centre de services scolaires des Patriotes (CSSP) et à poser tout geste ou signer tout document nécessaire ou utile afin de donner effet à la présente résolution.

21-05-187

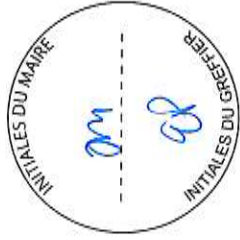
##### 5.2 Octroi de contrat – Stratégie de marque citoyenne – Solis - 21 845,25 \$

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme Solis afin de développer une stratégie de marque citoyenne;

#### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de développement de la marque citoyenne de la Ville de Carignan à la firme Solis pour un montant de 21 845,25 \$ taxes incluses;



No de résolution

Le trésorier certifie que les crédits sont disponibles relativement au(x) dépenses et engagements susmentionnés au poste budgétaire 02-130-40-412 sous réserve d'un transfert provenant du poste 01-211-00-000.

21-05-188

**5.3 Octroi de contrat – Stratégie alliance de marque – Parallèle - 33 342,75 \$**

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme Parallèle afin de développer une stratégie d'alliance de marque;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de développement d'alliance de marque à la firme Parallèle pour un montant de 33 342,75 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que les crédits sont disponibles relativement au(x) dépenses et engagements susmentionnés au poste budgétaire 02-130-40-412 sous réserve d'un transfert provenant du poste 01-211-00-000.

21-05-189

**5.4 Formation obligatoire « Cybercomportements à risque : La sécurité de vos informations dépend d'abord de vos comportements en ligne »**

CONSIDÉRANT que, conformément aux articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes, la Ville de Carignan a joint l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et son regroupement d'assurance de cyber-risques (Regroupement);

CONSIDÉRANT que le renouvellement du contrat du Regroupement est prévu pour le 1<sup>er</sup> juillet 2021;

CONSIDÉRANT que les demandes de réclamations résultant de cyber-attaques sont à la hausse;

CONSIDÉRANT qu'il est de l'intérêt du Regroupement et de la municipalité d'obtenir les meilleures conditions de renouvellement d'assurances et de maintenir la volonté de l'assureur actuel d'agir à titre de courtier du Regroupement;



CONSIDÉRANT que pour demeurer membre du Regroupement, il est désormais obligatoire de faire suivre une formation sur les cybercomportements à tous les employés municipaux ayant accès à un ordinateur connecté au réseau de la municipalité ou travaillant sur un ordinateur connecté de la municipalité, que ce soit en télétravail ou dans les locaux de la municipalité;

#### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville de Carignan, à titre de membre du Regroupement :

- procédera à l'inscription de tous les employés municipaux ayant accès à un ordinateur, tablette ou autre outil connecté au réseau de la municipalité ou travaillant sur un ordinateur ou autre outil connecté de la municipalité, que ce soit en télétravail ou dans les locaux de la municipalité à la formation « *Cybercomportements à risque* : La *sécurité de vos informations dépend d'abord de vos comportements en ligne* » dispensée par l'Académie de transformation numérique de l'Université Laval en partenariat avec l'UMQ au coût de 12 \$ par participante et participant;
- et que la formation devra être suivie par les participantes et participants entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 juillet 2021.

Le trésorier certifie que les crédits sont disponibles relativement au(x) dépenses et engagements susmentionnés aux postes budgétaires 02-110-00-454, 02-130-30-454, 02-130-40-454, 02-130-50-454, 02-140-00-454, 02-310-00-454, 02-315-00-454, 02-412-00-454, 02-610-00-454 et 02-701-90-454.

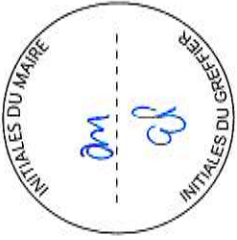
21-05-190

#### 5.5 Demande d'appui à la demande d'aide financière de la MRCVR – Écocentre régional - Mont-Saint-Hilaire

CONSIDÉRANT que la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) a entrepris les démarches de construction d'un écocentre régional à Mont-Saint-Hilaire;

CONSIDÉRANT que l'Écocentre régional vise à permettre à l'ensemble des citoyen(ne)s desservi(e)s par la MRCVR d'avoir accès à un écocentre;

CONSIDÉRANT qu'actuellement, seulement 62 % de la population desservie par la MRCVR a accès à un écocentre;



No de résolution

CONSIDÉRANT que l'Écocentre régional comprendra un atelier de démembrement qui permettra d'optimiser la récupération du bois;

CONSIDÉRANT que l'Écocentre régional poursuit les objectifs fixés par le Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois mis en place par le gouvernement du Québec et RECYC-QUÉBEC;

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan entend offrir à l'ensemble de ses citoyen(ne)s un accès à l'Écocentre régional;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'APPUYER la demande d'aide financière présentée par la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR), dans le cadre du Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois mis en place par le gouvernement du Québec et RECYC-QUÉBEC, pour la construction d'un Écocentre régional à Mont-Saint-Hilaire.

**21-05-191**

**5.6 Renouvellement - Adhésion COVABAR - Année 2021-2022 - 150 \$**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le renouvellement de l'adhésion 2021-2022 de la Ville de Carignan au Comité de Concertation et de Valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR) au montant de 150 \$;

DE nommer le directeur des services extérieurs comme représentant de la Ville;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.

**6 FINANCES**

**6.1 Rapport du maire sur la situation financière**

Le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.





No de résolution

21-05-192

**6.2 Déboursés du mois - Avril 2021**

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des comptes du mois d'avril 2021 pour un montant de 31 137,04 \$;

DE ratifier les chèques émis durant la période du mois d'avril 2021, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 2 040 983,92 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s).

**6.3 Dépôt - Liste des commandes - Avril 2021**

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier de la liste des commandes mensuelles du 22 mars 2021 au 18 avril 2021.

**6.4 Dépôt - Rapport financier 2020 consolidé**

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier du rapport financier 2020 consolidé.

21-05-193

**6.5 Autorisation - Affectation de surplus affecté dette à l'ensemble - 400 000 \$**

CONSIDÉRANT le rapport financier 2020 consolidé et vérifié;

CONSIDÉRANT la Politique de gestion des surplus de la Ville de Carignan;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

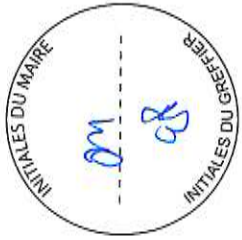
D'AUTORISER l'affectation de 400 000 \$ au surplus affecté dette à long terme.

21-05-194

**6.6 Autorisation - Affectation de surplus affecté eau et égouts - 413 292 \$**

CONSIDÉRANT le rapport financier 2020 consolidé et vérifié;

CONSIDÉRANT un écart favorable entre le budget amendé 2020 et le réel 2020 pour l'activité eau et égouts;



No de résolution

CONSIDÉRANT la Politique de gestion des surplus;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'affectation de 413 292 \$ au surplus affecté eau et égouts.

21-05-195

**6.7 Renonciation – Financement non utilisé au fonds de roulement et autres fonds**

CONSIDÉRANT les résolutions 19-01-13 et 20-01-16 décrétant des dépenses en immobilisations financées par le fonds de roulement pour les projets suivants :

19-07 Plan de mobilité active-Ethel-Henriette-Lareau-Desourdy;

20-02 Mises à niveau flotte de véhicules;

CONSIDÉRANT que la dépense une fois effectuée, s'avère inférieure au montant du financement autorisé

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la fermeture des projets 19-07 et 20-02;

DE retourner au fonds de roulement la partie du financement approuvée, mais non utilisée pour un montant de 5 197,30\$;

D'AMENDER les résolutions 19-01-13 et 20-01-16 de façon à ce que les montants faisant l'objet de renonciation soient déduits des remboursements annuels les plus éloignés du fond d'administration au fonds de roulement.

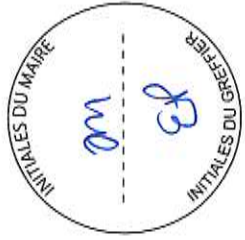
21-05-196

**6.8 Adoption - Politique de disposition des biens de la Ville de Carignan**

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan doit mettre en œuvre la méthode la plus rentable pour l'aliénation des biens suivants selon les dispositions de la loi;

CONSIDÉRANT qu'il est requis d'établir la façon de disposer des biens et des actifs qui :





No de résolution

- ne sont plus utilisés par la Ville de Carignan;
- ont été saisis par le Service de la sécurité publique;
- ont été abandonnés, perdus ou oubliés dans un lieu public, y compris sur la voie publique.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** la Politique de disposition des biens de la Ville de Carignan.

**21-05-197**

**6.9 Autorisation - Signataire chèques et effets bancaires en l'absence du trésorier - Directeur services extérieurs**

CONSIDÉRANT que les personnes occupant les fonctions désignées pour la signature des chèques et des effets bancaires de la Ville sont à actualiser;

CONSIDÉRANT que deux (2) signatures sont nécessaires, soit celles du maire et du trésorier;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner un substitut en l'absence ou incapacité d'agir du directeur général adjoint et trésorier;

**EN CONSÉQUENCE :**

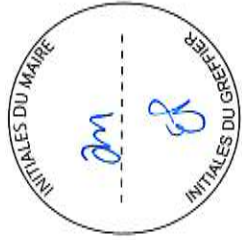
Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal confirme que les personnes actuellement en poste à ces fonctions sont les suivantes :

- Monsieur Patrick Marquès, maire;
- Monsieur Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier.

D'AUTORISER monsieur François Rioux, directeur des services extérieurs comme signataire substitut des chèques et effets bancaires en l'absence ou incapacité d'agir du directeur général adjoint et trésorier.

**7 TRAVAUX PUBLICS**



No de résolution

**21-05-198**

**7.1 Autorisation - Disposition de mobilier de bureau**

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le directeur du Service des travaux publics à disposer du mobilier de bureau de la meilleure façon possible selon les différentes pièces de mobilier, soit en l'offrant aux OBNL de la région ou en procédant à leur vente par un encan autorisé ou à recycler en bonne et due forme le mobilier désuet.

**21-05-199**

**7.2 Adoption - Plan directeur de mobilité**

CONSIDÉRANT qu'en 2018, la firme de génie-conseil Tetra Tech inc. a été mandatée pour produire le Plan directeur de mobilité de la Ville de Carignan;

CONSIDÉRANT que le Plan directeur de mobilité de la Ville présente les principes généraux du développement d'un nouveau réseau cyclable polyvalent;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le Plan directeur de mobilité.

**21-05-200**

**7.3 Octroi du contrat – Fourniture et installation du module de jeux Iceberg dans le parc Étienne-Provost – Jambette – 32 889,54 \$**

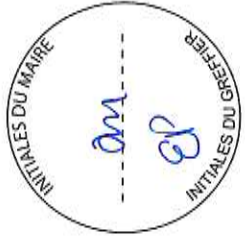
CONSIDÉRANT que la Ville a obtenu des soumissions pour la fourniture et l'installation du module de jeux Iceberg dans le parc Étienne-Provost;

CONSIDÉRANT les demandes de citoyens de la ville de Carignan;

CONSIDÉRANT les recommandations de l'ingénieure - infrastructures et projets;

EN CONSÉQUENCE :





No de résolution



Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture et l'installation du module de jeux Iceberg dans le parc Étienne-Provost à l'entreprise Jambette pour un montant de 32 889,54 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 22-005-25-710.

21-05-2021

**7.4 Octroi de contrat - Travaux d'arboriculture 2021-2022-2023 - Allaire et fils Émondage d'arbres Inc. - 59 787 \$**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour les travaux d'arboriculture 2021-2022-2023;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat pour les travaux d'arboriculture 2021-2022-2023, à l'entreprise Allaire et fils Émondage d'arbres Inc. pour un montant annuel de 59 787 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que les crédits sont disponibles relativement au(x) dépenses et engagements susmentionnés au poste budgétaire 03-100-00-530 sous réserve d'une appropriation de surplus non affecté.

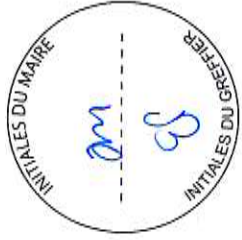
21-05-202

**7.5 Octroi du contrat – Services professionnels d'ingénierie – Projet de réfection de conduites sur plusieurs rues – Shellex Groupe Conseil – 43 599,67 \$**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour les services professionnels d'ingénierie pour le projet de réfection de conduites sur plusieurs rues;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat pour les services professionnels d'ingénierie pour le projet de réfection de conduites sur plusieurs rues, à la firme Shellex Groupe-Conseil pour un montant de 43 599,67 \$ taxes incluses;

D'AUTORISER une dépense de 47 959,64 \$, toutes taxes comprises, soit la valeur totale du contrat de 43 599,67 \$ auquel s'ajoute une somme équivalente à 10 % (4 359,97 \$) à titre de travaux contingents, si nécessaire;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-315-00-411 sous réserve d'un transfert provenant du poste 01-211-00-000.

21-05-203

**7.6 Autorisation de signature et adhésion — Programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) - Du Portage et des Pétunias**

CONSIDÉRANT l'approbation du Ministère, de l'aide financière dans le cadre de sous-volet 1.1 du programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau qui vise la réalisation de travaux de construction, de réfection, d'agrandissement ou d'ajout d'infrastructures municipales d'eau potable et d'eaux usées;

CONSIDÉRANT qu'il est requis de signer l'entente entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la Ville de Carignan;

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan procédera prochainement à la réfection de l'infrastructure municipale d'eau;

CONSIDÉRANT la résolution 19-10-360;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire ou en son absence, la mairesse suppléante et la greffière à signer pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 1.1 du Programme fonds pour l'infrastructure municipale d'eau avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

D'ADHÉRER au programme de Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU).





No de résolution



21-05-204

**7.7 Autorisation de paiement – Certificat de paiement # 8 et acceptation définitive – Travaux de réparation de 9 oxyjets – ALLEN Entrepreneur général - 8 400,20 \$**

CONSIDÉRANT la résolution 16-06-234 octroyant le contrat de travaux de réparation de 9 oxyjets à l'entreprise ALLEN Entrepreneur général;

CONSIDÉRANT la fin des travaux de réparation de 9 oxyjets par l'entreprise ALLEN Entrepreneur général;

CONSIDÉRANT les recommandations de l'ingénieur - infrastructures et projets;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 8 400,20 \$ taxes incluses, en guise d'acceptation définitive pour les travaux de réparation de 9 oxyjets à l'entreprise ALLEN Entrepreneur général;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 55-136-00-136.

21-05-205

**7.8 Autorisation de paiement – Acceptation préliminaire avec réserve – Travaux d'aménagement du parc Étienne-Provost – Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.) – 32 207,84 \$**

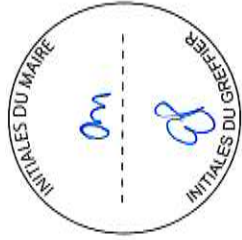
CONSIDÉRANT la résolution 20-04-114 octroyant le contrat de travaux d'aménagement du parc Étienne-Provost à l'entreprise Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc);

CONSIDÉRANT la fin des travaux d'aménagement du parc Étienne-Provost par l'entreprise Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc);

CONSIDÉRANT les recommandations de l'ingénieure - Infrastructures et projets;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :



No de résolution

D'AUTORISER le paiement au montant de 32 207,84 \$ taxes incluses, en guise d'acceptation préliminaire avec réserve pour les travaux d'aménagement du parc Étienne-Provost à l'entreprise Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc);

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 55-136-00-381.

21-05-206

**7.9 Autorisation – Servitude temporaire de travaux –  
Construction d'un chemin d'accès temporaire pour la  
Maison des aînés**

CONSIDÉRANT le projet de Maison des aînés dans le secteur Centre de la Ville de Carignan;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les cités et villes*, la *Loi sur l'expropriation* et la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure*;

CONSIDÉRANT les pouvoirs dévolus à la ville par la législation applicable;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

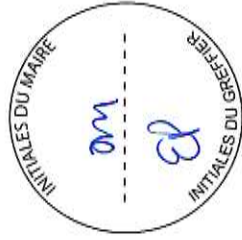
DE décréter l'acquisition d'une servitude temporaire de passage à l'encontre d'une partie des lots 2 597 958 et 2 597 959 du Cadastre du Québec, lesquelles sont montrées en rouge au plan annexé à la présente pour en faire partie intégrante;

QUE cette servitude temporaire de passage prenne effet au moment où l'avis de transfert sera publié jusqu'à la fin des travaux de construction et d'implantation de la rue et de la Maison des aînés;

DE retenir les services de la firme Paris Ladouceur aux fins d'évaluation de la valeur de ces servitudes;

DE retenir les services de Me Martine Burelle de la firme burELLE avocate afin de représenter la Ville de Carignan dans le cadre des procédures d'expropriation;





No de résolution

D'AUTORISER la greffière et directrice des affaires juridiques à retenir les services d'un notaire pour effectuer les recherches de titres;

DE retenir les services de la firme groupe Civitas arpenteurs-géomètres afin de préparer les descriptions techniques et les plans des emprises de la servitude.

**21-05-207**

**7.10 Autorisation de signature - Protocole d'entente -  
Quartier Riviera phase II - Îlot central**

CONSIDÉRANT la demande pour des travaux municipaux dans le cadre du projet domiciliaire Quartier Riviera phase II – îlot central;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire ou en son absence, la mairesse suppléante et la greffière à signer pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente relative à des travaux municipaux pour le projet domiciliaire Quartier Riviera phase II – îlot central ainsi que tout autre document afférent donnant effet à la présente résolution;

LE tout conditionnellement au dépôt de tous les documents et garanties prévus audit protocole.

**21-05-208**

**7.11 Non-renouvellement du contrat de déneigement du  
réseau routier - Groupe d'entretien Letram inc.**

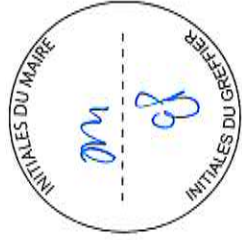
CONSIDÉRANT la résolution 18-09-315 octroyant le contrat de déneigement de son réseau routier à l'entreprise Groupe d'entretien Letram inc.;

CONSIDÉRANT l'option de renouvellement pour deux (2) années supplémentaires;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

DE ne pas renouveler le contrat de déneigement du réseau routier avec le Groupe d'entretien Letram inc. pour les deux (2) années supplémentaires.



No de résolution



21-05-209

**7.12 Embauche - Journalier saisonnier - Travaux publics**

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Martin Poirier, directeur du Service des travaux publics;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER monsieur Simon Hainault à titre de journalier saisonnier pour 2021 et renouvelable annuellement;

QUE cette embauche soit rétroactive au 4 avril 2021;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-310-00-151.

21-05-210

**7.13 Embauche - Stagiaire en génie civil temporaire - Service génie et infrastructures**

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Philippe Bibeau-Villiard, ingénieur - infrastructures municipales et projets et de madame Natalia Burduja, ingénieure - infrastructures municipales et projets;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER monsieur Thien Van Nguyen, étudiant stagiaire en génie civil pour la durée de 14 semaines, soit du 17 mai 2021 au 20 août 2021;

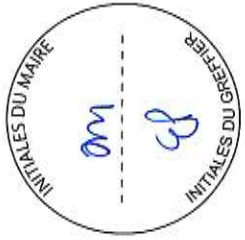
Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-315-00-181 sous réserve d'un transfert provenant du poste 01-211-00-000.

21-05-211

**7.14 Permanence – Technicien aux services génies et infrastructures**

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur François Rioux, directeur des services extérieurs;





No de résolution

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'OFFRIR le statut permanent à monsieur Mustapha Taadi à titre de technicien aux services génies et infrastructures;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-315-00-151.

**8 URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**21-05-212**

**8.1 Demande d'autorisation – Bars laitiers mobiles dans les rues de Carignan - Boule et Crème Dodo et Crème Pop's**

CONSIDÉRANT la demande de madame Nathalie Savoie, propriétaire de l'entreprise « Boule et Crème Dodo et Crème Pop's », afin de vendre à l'aide de ses deux camions identifiés, des produits glacés dans les rues de la Ville de Carignan;

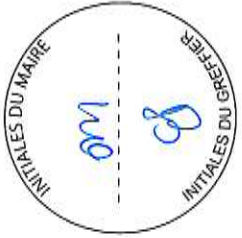
CONSIDÉRANT que le deuxième camion « Crème Pop's » ne sera pas en circulation au même endroit ou au même moment que le camion « Boule et Crème Dodo »;

CONSIDÉRANT l'autorisation émise par le Ministère de l'Économie et de l'Innovation indiquant que l'entreprise « Boule et Crème Dodo et Crème Pop's » fait partie des services et activités jugés prioritaires et qu'elle peut maintenir ses activités dans le cadre de la pandémie Covid-19;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à madame Nathalie Savoie, propriétaire de l'entreprise « Boule et Crème Dodo et Crème Pop's », l'accès au territoire de Carignan pour la vente itinérante de ses produits glacés, et ce, pour la période du 9 mai au 31 octobre 2021.



No de résolution

21-05-213

**8.2 Désignation - Nouvelle rue du projet domiciliaire Le Riviera Phase II - Îlot central**

CONSIDÉRANT qu'il y aura éventuellement l'ouverture d'une nouvelle rue permettant l'accès à la phase II - îlot central du projet domiciliaire Le Riviera;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle rue sera cédée à la Ville par la signature d'un protocole d'entente pour des travaux municipaux de la phase II - îlot central du projet domiciliaire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner cette nouvelle rue;

CONSIDÉRANT la thématique des rues existantes dans le projet, il est suggéré de nommer la nouvelle rue, la « rue de l'Albatros »;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

DE désigner la nouvelle rue permettant l'accès à la phase II - îlot central du projet domiciliaire Le Riviera, la « rue de l'Albatros » constituée des lots 6 131 564, 6 413 492 et 6 413 493.

**9 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**10 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

21-05-214

**10.1 Autorisation de signature - Entente avec la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ)**

CONSIDÉRANT que la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) offre la possibilité d'avoir une entente concernant des rabais sur les cartes d'accès de leurs parcs;

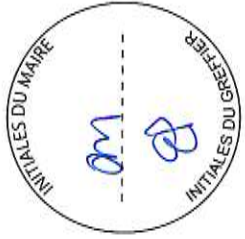
**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

DE convenir d'une entente avec la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) permettant un rabais de 10 \$ sur les cartes annuelles pour les Carignanois;

D'AUTORISER la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire à signer ladite entente;





No de résolution

Le trésorier certifie que les crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-701-90-499.

**21-05-215**

**10.2 Adoption - Politique familiale et aînés et son plan d'action**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'actualiser la Politique familiale et aînés de la Ville de Carignan;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adhérer à la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA);

CONSIDÉRANT que la Ville doit nommer un responsable de dossier dans l'administration en charge du suivi de la politique et du plan d'action;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER la Politique familiale et aînés et son plan d'action ainsi que tous autres documents afférents à ce dossier;

DE nommer la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire comme responsable du suivi de la politique et de son plan d'action.

**21-05-216**

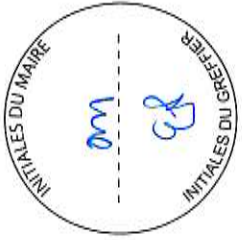
**10.3 Demande d'autorisation – Hommes orchestres - Juin 2021**

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de l'organisme Homme orchestres afin de se déplacer sur le territoire de la ville de Carignan afin de présenter le projet intitulé Angélus, une œuvre sonore itinérante qui circule à partir d'un vieux camion à lait et qui vise à injecter un peu de poésie musicale dans le quotidien et émerveiller les passants;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le déplacement de l'organisme Hommes orchestres sur le territoire de la ville de Carignan le 1<sup>er</sup> ou le 2 juin 2021 entre 9h et 21h.



No de résolution

21-05-217

**10.4 Embauche – Coordonnatrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire**

CONSIDÉRANT les recommandations de madame Odrée Hamel, directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER madame Katherine Duchêne à titre de coordonnatrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire;

QUE cette embauche soit effective à partir du 11 mai 2021;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-701-90-151.

21-05-218

**10.5 Embauche – Employés camps de jour – Saison estivale 2021**

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan offrira des camps de jours pour la saison estivale 2021;

**EN CONSÉQUENCE :**

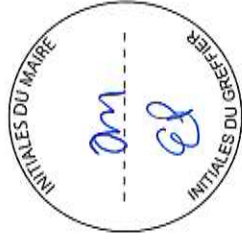
Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER les personnes suivantes selon les titres mentionnés :

**Accompagnateurs :**

1. Rafaël Beaudin
2. Victoria Mathieu
3. Kyndra Gauthier
4. Camille Théberge
5. Dominique Michaud





No de résolution

**Animateurs camps de jour :**

1. Alexandre Bouchard
2. Wyllyam Sydavong
3. Florence Lanctot
4. Andréanne Plante
5. Marina Payette
6. Maxime Cadieux
7. Emanuela Oniga
8. Justin Mostovac
9. Kevin Lafleur
10. Olivier Lefebvre
11. Laurence Parent
12. Robert Onega
13. Olivier Charest
14. Gabrielle Beaudin
15. Sarah-Maude Boivin

**Animateurs service de garde :**

1. Alexia Casas
2. Mathias Desruisseaux

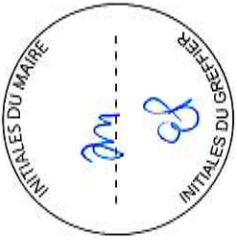
**Animateurs à vélo :**

1. Alexia Santos
2. Anne Langevin

**Préposé à l'entretien :**

1. Jules Lussier-Drolet

QUE les embauches se fassent de façon graduelle à partir du 10 mai 2021;



No de résolution



LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-701-90-181.

**21-05-219**

#### **10.6 Autorisation - Installation d'un point de vente à Carignan - Récolte – Marché agroalimentaire**

CONSIDÉRANT que la Récolte – Marché agroalimentaire est une initiative de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) et de ses partenaires et sera en fonction à partir du mois de juin 2021 jusqu'au mois d'octobre 2021, plus spécifiquement sur le territoire de Carignan lors d'événements particuliers;

CONSIDÉRANT que la Récolte – Marché agroalimentaire est un marché mobile qui a pour mission d'assurer un approvisionnement stable et à prix abordable de fruits et de légumes de producteurs locaux sur l'ensemble du territoire de la MRCVR;

CONSIDÉRANT que la Récolte – Marché agroalimentaire a fait les démarches pour obtenir les ententes nécessaires avec les organisations, soit la Ville de Carignan pour être présent sur son territoire pour la période estivale 2021. Les dates seront déterminées d'un commun accord;

CONSIDÉRANT que la Récolte – Marché agroalimentaire sera localisée dans un lieu à déterminer, une autorisation doit être émise par la Ville pour donner l'accès au parc;

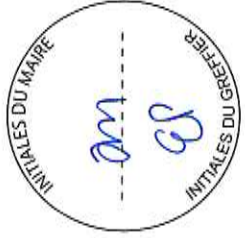
#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil municipal autorise la Récolte – Marché agroalimentaire à stationner son camion et sa remorque sur le territoire de la ville de Carignan entre les mois de juin et octobre 2021.

### **11 RÉGLEMENTATION**





No de résolution



- 11.1 Dépôt - Certificat de tenue de registre - Règlement 528 (2021) autorisant l'acquisition de plusieurs lots afin d'y ériger une maison des aînés et décrétant une dépense de 1 336 200 \$ abrogeant et remplaçant le règlement 528 (2020)**

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt, par la greffière, du certificat de la tenue de registre concernant le règlement d'emprunt no 528 (2021) autorisant l'acquisition de plusieurs lots afin d'y ériger une maison des aînés et décrétant une dépense et un emprunt à long terme de 1 336 200 \$ abrogeant et remplaçant le règlement 528 (2020).

**21-05-220**

- 11.2 Avis de motion - Projet de règlement 84 (2021) amendant le règlement no 84 (2020), afin d'augmenter à 3 327 310 \$ le montant du fonds de roulement et appropriant à cette fin une somme de 849 210 \$ provenant du surplus non affecté**

Le conseiller Frédéric Martineau dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement no 84 (2021) amendant le règlement no 84 (2020), afin d'augmenter à 3 327 310 \$ le montant du fonds de roulement et appropriant à cette fin une somme de 849 210 \$ provenant du surplus non affecté.

**21-05-221**

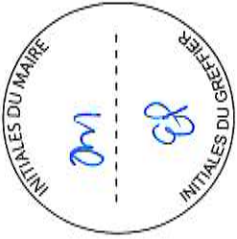
- 11.3 Avis de motion – Projet de règlement no 456-4-U modifiant le règlement de construction no 456-U**

Le conseiller Frédéric Martineau dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement no 456-4-U modifiant le règlement de construction no 456-U.

**21-05-222**

- 11.4 Avis de motion – 1<sup>er</sup> projet de règlement no 483-17-U modifiant le règlement de zonage no 483-U (Usage commercial complémentaire à l'habitation)**

Le conseiller Daniel St-Jean dépose le 1<sup>er</sup> projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le 1<sup>er</sup> projet de règlement no 483-17-U modifiant le règlement de zonage no 483-U.



No de résolution

21-05-223

**11.5 Avis de motion – Projet de règlement no 485-4-U modifiant le règlement sur les permis et certificats no 485-U**

Le conseiller Frédéric Martineau dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement no 485-4-U modifiant le règlement sur les permis et certificats no 485-U.

21-05-224

**11.6 Avis de motion – Projet de règlement no 487 (2021)-1 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 487 (2020) (requalification du secteur Centre)**

Le conseiller Frédéric Martineau dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement no 487 (2021)-1 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 487 (2020).

21-05-225

**11.7 Avis de motion - Projet de règlement no 508 (2021)-2 modifiant le règlement 508 (2021)-1 concernant le stationnement dans les rues de la ville**

Le conseiller Daniel St-Jean dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement no 508 (2021)-2 modifiant le règlement 508 (2021)-1 concernant le stationnement dans les rues de la ville.

21-05-226

**11.8 Avis de motion - Projet de règlement no 512 (2021) remplaçant le règlement no 512 (2020)-1 décrétant les limites de vitesse permises dans les rues de la ville**

La conseillère Diane Morneau dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement no 512 (2021) remplaçant le règlement no 512 (2020)-1 décrétant les limites de vitesse permises dans les rues de la ville.

21-05-227

**11.9 Avis de motion - Projet de règlement no 516 (2021) modifiant le règlement no 516-A régissant les conditions permettant le jeu libre dans la rue**

La conseillère Diane Morneau dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement no 516 (2021) modifiant le règlement no 516-A régissant les conditions permettant le jeu libre dans la rue.





No de résolution

21-05-228

**11.10 Adoption - Règlement no 245 (2021) modifiant le règlement no 245 (2020) concernant les branchements et raccordements aux services publics**

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement no 245 (2021) modifiant le règlement no 245 (2020) concernant les branchements et raccordements aux services publics, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 245 (2021) modifiant le règlement no 245 (2020) concernant les branchements et raccordements aux services publics.

21-05-229

**11.11 Adoption - Règlement no 390 (2021) modifiant le règlement no 390 (2020) établissant les normes d'arrosage et d'utilisation de l'eau potable à l'extérieur**

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement no 390 (2021) modifiant le règlement no 390 (2020) établissant les normes d'arrosage et d'utilisation de l'eau potable à l'extérieur, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

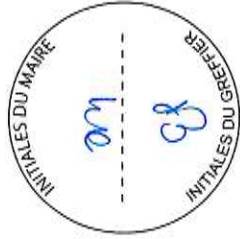
D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 390 (2021) modifiant le règlement no 390 (2020) établissant les normes d'arrosage et d'utilisation de l'eau potable à l'extérieur.

21-05-230

**11.12 Adoption - Règlement no 483-16-U modifiant le règlement de zonage no 483-U (diverses modifications)**

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement no 483-16-U modifiant le règlement de zonage no 483-U, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE :**



No de résolution

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 483-16-U modifiant le règlement de zonage no 483-U.

21-05-231

**11.13 Adoption - Règlement no 518 (2021) remplaçant le règlement no 518 (2019) concernant la démolition de bâtiments**

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement no 518 (2021) remplaçant le règlement no 518 (2019) concernant la démolition de bâtiments, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 518 (2021) remplaçant le règlement no 518 (2019) concernant la démolition de bâtiments.

21-05-232

**11.14 Adoption - Règlement d'emprunt no 537 (2021) autorisant l'acquisition de plusieurs lots pour l'implantation d'une rue et autres infrastructures municipales et décrétant une dépense et un emprunt à long terme de 1 347 400 \$**

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement d'emprunt no 537 (2021) autorisant l'acquisition de plusieurs lots pour l'implantation d'une rue et autres infrastructures municipales et décrétant une dépense et un emprunt à long terme de 1 347 400 \$, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement d'emprunt no 537 (2021) autorisant l'acquisition de plusieurs lots pour l'implantation d'une rue et autres infrastructures municipales et décrétant une dépense et un emprunt à long terme de 1 347 400 \$.





No de résolution

21-05-233

**11.15 Adoption - Règlement d'emprunt no 538 (2021) autorisant le financement de l'entente relative aux coûts pour l'exécution des travaux d'infrastructures municipales décrétant une dépense de 8 229 720 \$**

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement d'emprunt no 538 (2021) autorisant le financement de l'entente relative aux coûts pour l'exécution des travaux d'infrastructures municipales décrétant une dépense de 8 229 720 \$, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement d'emprunt no 538 (2021) autorisant le financement de l'entente relative aux coûts pour l'exécution des travaux d'infrastructures municipales décrétant une dépense de 8 229 720 \$.

## **12 INFORMATIONS**

## **13 DIVERS**

21-05-234

**13.1 Assises annuelles 2021 - Union des municipalités du Québec - 12 au 14 mai 2021**

CONSIDÉRANT les Assises annuelles 2021 de l'Union des Municipalités du Québec se tenant du 12 au 14 mai 2021;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'INSCRIRE le maire Patrick Marquès et la conseillère Diane Morneau aux Assises annuelles 2021 de l'UMQ au coût de 500 \$ par personne, avant taxes;

DE rembourser tous les frais afférents à cet événement;

QUE le remboursement soit effectué en conformité au règlement no 372 établissant un tarif applicable au cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la Ville de Carignan;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-454.



No de résolution

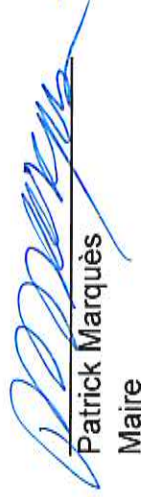
21-05-235

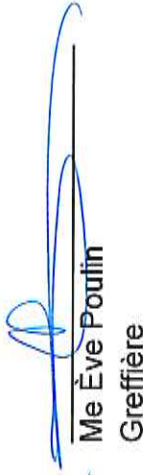


#### 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 21 h 04.

  
Patrick Marquès  
Maire

  
Me Ève Poulin  
Greffière